

LA POSSONNIERE



# Le Posson

La Possonnière, durablement dynamique conviviale et solidaire







## Edito



Madame, Monsieur,

**L'**année 2025 est déjà bien engagée. J'ai pu, lors de mes vœux, présenter les actions que nous conduirons cette dernière année de mandat. Pour celles et ceux qui n'ont pu assister à cette cérémonie, voici en quelques lignes, développées pour certaines dans ce numéro, les principales.

Les prochaines élections se tiendront en mars 2026 et notre conseil municipal devra compter 4 conseillers supplémentaires, conséquence de notre augmentation démographique.

L'élaboration du PLU se poursuivra et vous serez associés à celle-ci. Je compte sur vous pour nous aider à construire ce document d'urbanisme fondamental pour l'avenir de notre cité.

Avec la communauté de communes nous accompagnerons le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) sur l'évolution du site de la SAITS.

Nous poursuivons avec le CAUE la réflexion sur la valorisation des espaces autour de l'ancienne école et du complexe sportif pour accueillir des logements jeunes et jeunes seniors, une structure petite enfance, un ou des espaces de convivialité et de travail pour les clubs sportifs, un espace dédié à la jeunesse.

Les lycéens de première « aménagements paysagers » du Fresne vont transformer le square du Clos Neuf à l'image de ce qu'ont réalisé leurs prédécesseurs au square des Alouettes.

Les projets de circulation rue de Bel Air d'une part et de création du parking route de Saint-Martin d'autre part, sont pratiquement achevés.

Depuis ces derniers jours, nous testons l'aménagement d'un espace de stationnement de 25 places en haut du chemin des Castors.

En 2025 nous engagerons également la réflexion sur l'évolution des services périscolaires. La question sera de savoir, une fois notre projet défini, si nous continuons à faire appel à un prestataire ou internalisons ce service.

À la page culturelle il m'est impossible, devant la richesse de la programmation proposée, de citer tous les événements qui nous attendent. Je n'en citerai que quelques-uns : le festival guitare et vins en mars, le festival Posso'Jazz et à Fond d'cale en mai, la fête du port en juin et bien sûr un été à la Posso dans sa 3<sup>ème</sup> édition.

Jacques GENEVOIS  
Maire de La Possonnière

## ETAT CIVIL



### Naissances

Thaïs LEFEVRE d'HERBOMEZ 26/11/2024  
Robin SAMSON 17/12/2024

### Mariages

Renaud GAULTIER  
et Christine RHODES 27/12/2024

### Décès

Jeanne ONILLON 19/11/2024  
Juliette DOUSSARD 21/11/2024  
Maurice MALINGE 11/12/2024  
William BELANGER 12/12/2024  
Gilles CRUAUD 5/1/2025  
Marie-Hélène BLANVILLAIN 20/1/2025

## VIE COMMUNALE

### Recensement

# 2 536 habitants



**E**n 2024, l'INSEE a effectué le recensement sur La Possonnière. Fin décembre les chiffres publiés révèlent une hausse de notre population. Nous sommes désormais 2536 Possonnéens. Devant le prix de l'immobilier à Angers, ce sont les communes limitrophes qui profitent de l'attractivité de la ville centre. Notre desserte ferroviaire amplifie ce phénomène. Le passage à plus de 2 500 habitants apporte un certain nombre de changements. Nos dotations d'État devraient légèrement augmenter. Aux prochaines élections municipales nous passerons de 19 conseillers municipaux et 2 suppléants à 23 et 2. Nous pourrions nommer un 6<sup>ème</sup> adjoint. Enfin il nous faudra certainement ouvrir un second bureau de vote.



### Revue municipale de La Possonnière

mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois - Rédacteurs : J. Genevois, C. Lesage, F. Blachère, F. Lacoste, N. Pichard, M. Ouvrard, O. Lacoste, J. Ravary, T. Massé chargé de communication, associations  
Photos : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, N. Pichard, F. Lacoste, J. Ravary, associations

Maquette : Créacorb's - Impression SETIG-Abelia Angers - Tirage 1100 exemplaires - Papier recyclé - Imprim'vert

## Nouveaux projets pour nos éco-délégués



Depuis 2022, la Commission Solidaire de notre commune a mis en place un Conseil Municipal des Enfants simplifié, sous la forme de l'élection d'Éco-délégués Ambassadeurs, faisant ainsi écho au travail déjà réalisé par nos écoles dans leur engagement de labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable).

Les six nouveaux enfants Éco-Délégués Ambassadeurs (E.D.A) de CM1 et de CM2, élus pour un an en octobre dernier au sein du conseil des Éco-délégués de l'école des Goganes, ont pu visiter l'ensemble de la mairie accompagnés du maire et des élus s'occupant du groupe lors de leur intronisation.

Ils ont à cœur de représenter les enfants de la commune et ont déjà pu montrer leur implication en participant à différents temps forts de la commune, comme les commémorations du 11 novembre 1918, la Sainte Barbe, les vœux du maire. D'autres rendez-vous viendront tout au long de l'année.

**Clémence PIRON, Eliette GOHIER, Izia ROUX, Maël PLASSAIS-MENARD, Margot PAILLIER et Marin LELEY** ont choisi, cette année, d'avoir une réflexion visant à promouvoir et à développer les modes de déplacements alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle pour se rendre à l'école (à pied ou à vélo). Ils travailleront donc à regarder les grands pôles d'habitation des élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 pour essayer de définir « un réseau » de parcours conseillés plus propices aux déplacements doux. En parallèle, ils réaliseront une affiche à destination de leurs camarades rappelant les éléments de sécurité routière.

Ainsi les objectifs des E.D.A restent inchangés, à savoir, familiariser les enfants aux actes civiques, les responsabiliser au travers d'actions concrètes, les impliquer dans la vie de la commune, et leur permettre de communiquer avec les élus en leur donnant la possibilité de réaliser des actions leur tenant à cœur.

## Une cérémonie des vœux décorée



Samedi 18 janvier, la municipalité avait invité les Possonnéens à la cérémonie des vœux 2025. L'après-midi, les nouveaux habitants qui le souhaitent avaient été conviés à découvrir la commune en bus.

42 nouveaux résidents ont parcouru pendant deux heures d'itinérance les 18,5 km<sup>2</sup> du territoire communal présentés par Alain FAGAT et Jacques GENEVOIS et accompagnés par les éco-délégués. Devant une projection des actions réalisées en 2024, les invités ont ensuite assisté à des discours de Jacques GENEVOIS qui a exposé l'essentiel des actions qui seront réalisées en 2025.



Après cette présentation, Jacques GENEVOIS a été décoré de la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif par Annie PODEUR, conseillère municipale et Officier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

En présence de Nicole DUBRÉ-CHIRAT députée, Hervé OZO président d'honneur, Noël BLEU, président du CD49 MJSEA et Alain Maingot,



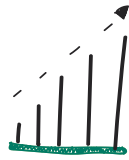
conseiller départemental, Annie PODEUR a salué l'engagement sans limite de notre maire en rappelant que la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif vient reconnaître et récompenser de longues années de dévouement de personnes qui se sont particulièrement investies soit en tant que sportifs, dirigeants ou bénévoles dans le sport ou en faveur de mouvements de jeunesse et d'actions associatives au service de l'intérêt général.

Après ce moment protocolaire, les néo-Possonnéens ont reçu différents cadeaux de bienvenue dont un livre sur l'histoire de la commune et une affiche la mettant en valeur. De leur côté les bébés (18 cette année), outre les félicitations du maire à leurs parents, ont reçu un T-shirt aux couleurs de la commune. Le verre de l'amitié a réuni petits et grands autour de la traditionnelle galette des rois.

## Tarifs communaux 2025

Les services municipaux payants sont soumis à des tarifs communaux révisables chaque année et votés en conseil municipal. Toute demande de réservation doit se faire par mail, via le site internet ou directement en mairie. Les tarifs sont disponibles sur le site de la mairie

SERVICE	TARIFS 2025
<b>REDEVANCE OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES :</b>	
<i>Salle des Vaureîtres (400 m<sup>2</sup>)</i>	
Vin d'honneur	145,00 €
Lunch et soirée dansante	400,00 €
Samedi et dimanche	585,00 €
<i>PONTON - La Gabarre (132 m<sup>2</sup>)</i>	
Vin d'honneur	82,00 €
Lunch et soirée	225,00 €
Samedi et dimanche	335,00 €
<i>Salle des Marronniers Rue Saint-René</i>	
Vin d'honneur	38,00 €
Lunch et soirée	125,00 €
Samedi et dimanche	195,00 €
<i>Théâtre : (location pour des séminaires ...)</i>	
Théâtre	250,00 €
Théâtre et hall Georges MORIN	595,00 €
<i>Tente communale Grand Prée</i>	
Lunch et soirée	125,00 €
<b>LOCATION DES TABLES ET BANCS</b>	
1 table et 2 bancs pour le week-end	12,00 €
<b>CONCESSION CIMETIERE</b>	
15 ans	115,00 €
30 ans	210,00 €
50 ans	450,00 €
<b>CONCESSION COLOMBARIUM - CAVURNES</b>	
15 ans	300,00 €
30 ans	500,00 €
50 ans	1 000,00 €



## Le budget 2025 +6,90%

Le conseil municipal de La Possonnière a voté son budget primitif 2025 lors de la séance du vendredi 13 décembre dernier. Celui-ci est en hausse de 6.90% passant de 1,970 million d'euros à 2,106 millions d'euros.

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général augmentent de 2%. L'année 2024 aura de nouveau été marquée par l'inflation et l'augmentation des coûts énergétiques. La baisse de ces derniers prévue en février prochain et la volonté politique de réduire nos dépenses nous permettent de maîtriser nos charges de fonctionnement.

### Taux d'imposition stables

Le conseil municipal a décidé de ne pas toucher aux taux d'imposition communale dans l'élaboration du budget primitif (La revalorisation des bases permettant le calcul de l'impôt est, lui, voté par le parlement via la loi de finances).

### TARIFS COMMUNAUX

Afin de faire face à la hausse des charges, et, de façon à maintenir les services à leur niveau actuel, la municipalité s'est vue dans l'obligation d'augmenter les tarifs entre 2 et 3% en moyenne, suivant les services.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La municipalité a décidé, dans son

budget 2025, de continuer à soutenir les associations. Le montant des subventions versées aux associations s'élève à 20 000 € (hors subventions exceptionnelles), un montant similaire à celui de l'an dernier.

### DETTE

L'encours de la dette, qui se situait à 384,56€ par habitant en 2024, affiche 325,05€ en 2025 et devrait s'établir à 277,14€ pour 2026, puisqu'aucun nouvel emprunt à réaliser n'est prévu pour cette année.

### OPÉRATIONS 2025

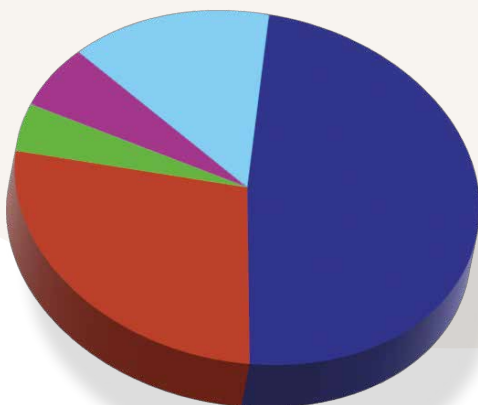
2025 sera l'année «Cœur de village», 1,258 million d'euros sont en effet inscrits pour l'opération, soit plus de 2/3 des investissements de la commune pour 2025. Le budget investissement passant de 1,440 à 1,838 millions d'euros. 2025 sera aussi l'année des travaux de la rue de Bel air pour un montant de 40 000€, la réalisation du parking route de Saint-Martin, le rachat de l'actuel cabinet médical, le renouvellement de la signalétique du bourg, le passage aux LEDS des bâtiments communaux, la réfection des toilettes de la salle de sports... seront aussi au programme des investissements cette année. Enfin une enveloppe de 40 000€ sera dédiée à notre prochain PLU.



## Le budget de fonctionnement 2025

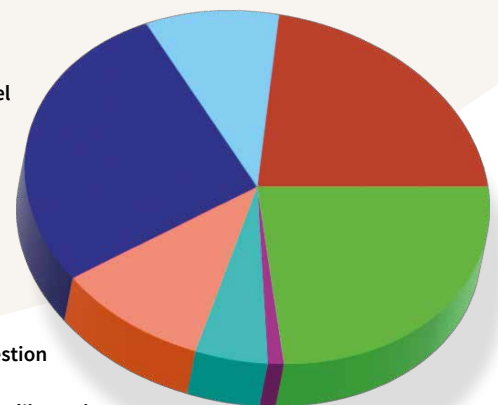
**RECETTES : Total 2 106 121€**

- Impôts et taxes 1 022 907€
- Dotations de l'État 558 929€
- Opération d'ordre de transfert entre sections 96 506€
- Autres produits 125 192€
- Produits des services 302 587€



**DÉPENSES : Total 2 106 121€**

- Charges à caractère général 457 610€
- Charges de personnel 530 034€
- Charges financières 24 301€
- Dotations aux amortissements 103 107€
- Attribution CCLLA 217 00€
- Autres charges de gestion 575 954€
- Virement à la section d'investissement 198 115€







## Le square du Clos Neuf valorisé par les lycéens du Fresne



C'est un site méconnu de la commune. Situé au cœur du lotissement du Clos Neuf, cet espace n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucun projet de valorisation. Après la transformation très réussie du square des Alouettes par les lycéens en aménagement paysager du lycée agricole du Fresne, Pierre MOLISAK, Vincent JARRY et William GLORIA, leurs enseignants, ont sollicité à nouveau la commune pour transformer, améliorer un nouvel espace public. Enchantés de l'expérience passée, les élus ont proposé le square du Clos Neuf comme nouveau chantier pédagogique. 6 projets ont été présentés en décembre aux conseillers et techniciens communaux. Comme pour le square des Alouettes, c'est un mix de deux projets qui a été validé. Fin mars et pendant 3 jours, 32 lycéens de première professionnelle vont ainsi redessiner cet espace avec de nouvelles circulations, une zone de repos et de pique-nique, et un espace ludique équipé de plusieurs jeux d'extérieur en libre accès. L'ensemble du mobilier et des jeux seront réalisés avec des matériaux de récupération.

Ce nouvel espace bénéficiera bien sûr à tous mais plus particulièrement aux résidents du Clos neuf ainsi qu'aux futurs locataires du nouveau lotissement des jardins de Bel Air situé juste en face.



## URBANISME

### Le lotissement de Bel Air prend son envol



Le 12 janvier dernier, les premiers engins de chantier ont démarré les travaux de terrassement du lotissement des Jardins de Bel Air. Cette opération immobilière, pilotée par la société European Homes et initialement prévue en vente individuelle, est aujourd'hui orientée vers des locatifs sociaux et accessions à la propriété. Meldomys Locatif (nouvelle dénomination de Maine et Loire Habitat) s'est porté acquéreur de la totalité des constructions. 24 maisons vont sortir de terre ces 2 prochaines années. 17 sont des logements financés par le Prêt Locatif Social, et sont attribués aux candidats loca-

taires ne pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé. Il s'agit de types 3, 4 et 5. Les 7 autres de types 4 et 5 seront des PSLA, dispositif d'accession à la propriété qui permet à des ménages sous plafond de ressources de devenir propriétaire de leur résidence principale, à prix maîtrisé avec un statut de locataire accédant. Si vous le souhaitez, vous pouvez donc acheter le logement après l'avoir occupé quelques mois, grâce à la levée d'option.

Si vous êtes intéressés, les plans des constructions sont consultables en mairie, et vous pouvez obtenir des renseignements sur les modalités de location auprès de MELDOMYS Locatif au 02 41 81 68 00 ou <https://www.meldomys-locatif.fr/>

### Plus de sécurité et de stationnements pour les riverains de la rue de Bel Air



Nous avons annoncé les travaux pour l'automne, finalement ils ont débuté début décembre rue de Bel Air. Ce léger retard s'explique par l'intervention du Syndicat d'Eau d'Anjou route de Saint-Martin d'octobre à novembre.

Ce délai supplémentaire nous a permis de faire quelques améliorations notamment sur le tronçon central pour les piétons et cyclistes. À l'est de la rue, des places de stationnement et des espaces pour les poubelles ont été réalisés et les sorties dangereuses sécurisées. L'aménagement du carrefour avec la rue de Coulaines sera aménagé prochainement une fois les raccordements aux réseaux des nouvelles habitations du lotissement des jardins de Bel Air réalisés.

Le carrefour avec la rue du Guet, point délicat pour les cyclistes de La Loire à vélo, a été aménagé. Les cyclistes doivent désormais poser pied à terre pour s'engager sur la rue de Bel Air. L'éloignement des places de stationnement de part et d'autre du carrefour offre désormais une meilleure visibilité.

Dans sa partie ouest comme à l'est, des places de stationnement et des espaces pour les poubelles ont été conçus.

Le carrefour avec la route de Saint-Martin a été redessiné. Il n'est plus possible désormais de stationner sur le trottoir devant le calvaire. Un parking de 358 m<sup>2</sup> avec huit places offre aux riverains et utilisateurs de la salle des Marronniers des possibilités de stationnement à proximité.

Si les travaux de voirie ont été réalisés par la communauté de communes Loire Layon Aubance, ceux du parking l'ont été sur le budget communal.





## UN NOUVEAU SECTEUR EN TRAVAUX



été installé. Situé rue Joséphine Baker, il alimentera le cœur de village et le lotissement. En mars sera effectué le basculement et la mise sous tension de l'ancien vers le nouveau poste. Cette opération nécessitera une coupure de courant d'une journée. ENEDIS l'a programmée le mercredi 12 mars 2025 toute la journée. Si vous êtes concernés par cette interruption d'alimentation, vous avez dû recevoir un courrier d'ENEDIS vous informant des modalités de cette intervention.

Depuis le 18 décembre, la voie située devant le bureau de tabac à la boulangerie a été rouverte à la circulation avec un nouveau sens de circulation. Idem pour les trottoirs devant les commerces. Seules les places de stationnement au sud de la place sont accessibles pour des arrêts limités à 5 minutes pour effectuer vos achats. **Merci de respecter cette limitation, tout comme l'espace réservé aux commerçants ambulants sur le parking du Ponton.** Les stationnements devant la pharmacie et le tabac/presse seront prochainement enherbés et, une fois le gazon enraciné entre les rangées de pavés, elles seront opérationnelles. Les candélabres sur cet espace ont eux aussi été implantés tout comme une partie des végétaux et arbres.

C'est désormais l'espace central qui est aménagé. Les murets qui entoureront

le périmètre dédié au marché sont en partie réalisés et le cheminement nord est configuré. Prochainement le nouveau panneau d'affichage lumineux sera installé. Nous vous le présenterons dans un prochain numéro.

Le chantier de la future pharmacie et de la maison médicale continue sa progression, les électriciens, plaquistes, menuisiers, plombiers, carreleurs sont à l'ouvrage. À ce jour les délais d'avancement des travaux sont conformes, voire un peu en avance.

Du côté des professionnels de santé, nos deux kinésithérapeutes sont désormais installés provisoirement 3 rue des Vaureitres en attendant l'ouverture de la maison médicale. Une diététicienne partagera les locaux de notre ostéopathe. Des contacts sont engagés avec plusieurs dentistes et nous avons bon espoir de conclure avec l'un d'entre eux.

À noter également que la commune s'est portée acquéreur du cabinet médical actuel et que le conseil municipal a validé sa déconstruction.

Au printemps le chantier se déplacera à l'est sur les espaces autour des nouveaux bâtiments.

Les ouvriers et leurs pelleteuses poursuivent les travaux, avec un planning toujours respecté grâce à l'efficacité des entreprises ID VERDE et COLAS et une météo jusqu'alors "plutôt clémente".

Fin 2024 le nouveau poste électrique a



## Limiter les intrusions d'animaux sur les voies ferrées en Pays de la Loire

Depuis quelques années, à l'instar d'autres gestionnaires d'infrastructures de mobilités, SNCF Réseau observe une importante hausse des heurts d'animaux sauvages ou d'élevage dans les Pays de la Loire. Ces incidents représentent une part importante des retards. Pour y remédier, les équipes de SNCF Réseau intensifient leur plan d'action pour limiter ces intrusions et améliorer la ponctualité.

Des clôtures, déployées jusqu'en 2028, vont empêcher le passage d'animaux sur les voies. Et c'est une importante cause de retard, puisque ça arrive plus d'un jour sur trois. C'est la solution que déploie actuellement la SNCF entre Nantes et Le Mans. Sur notre commune, le chemin de la Tannerie est le premier tronçon aménagé. D'autres suivront prochainement.

### Stationnement de la gare, il est temps d'agir !

Il y a 1 an, nous évoquions dans les colonnes du Posson d'avril, la problématique du stationnement aux abords de la gare. L'augmentation massive de véhicules individuels stationnés aux alentours commençait à poser de sérieux problèmes et générait des situations dangereuses.

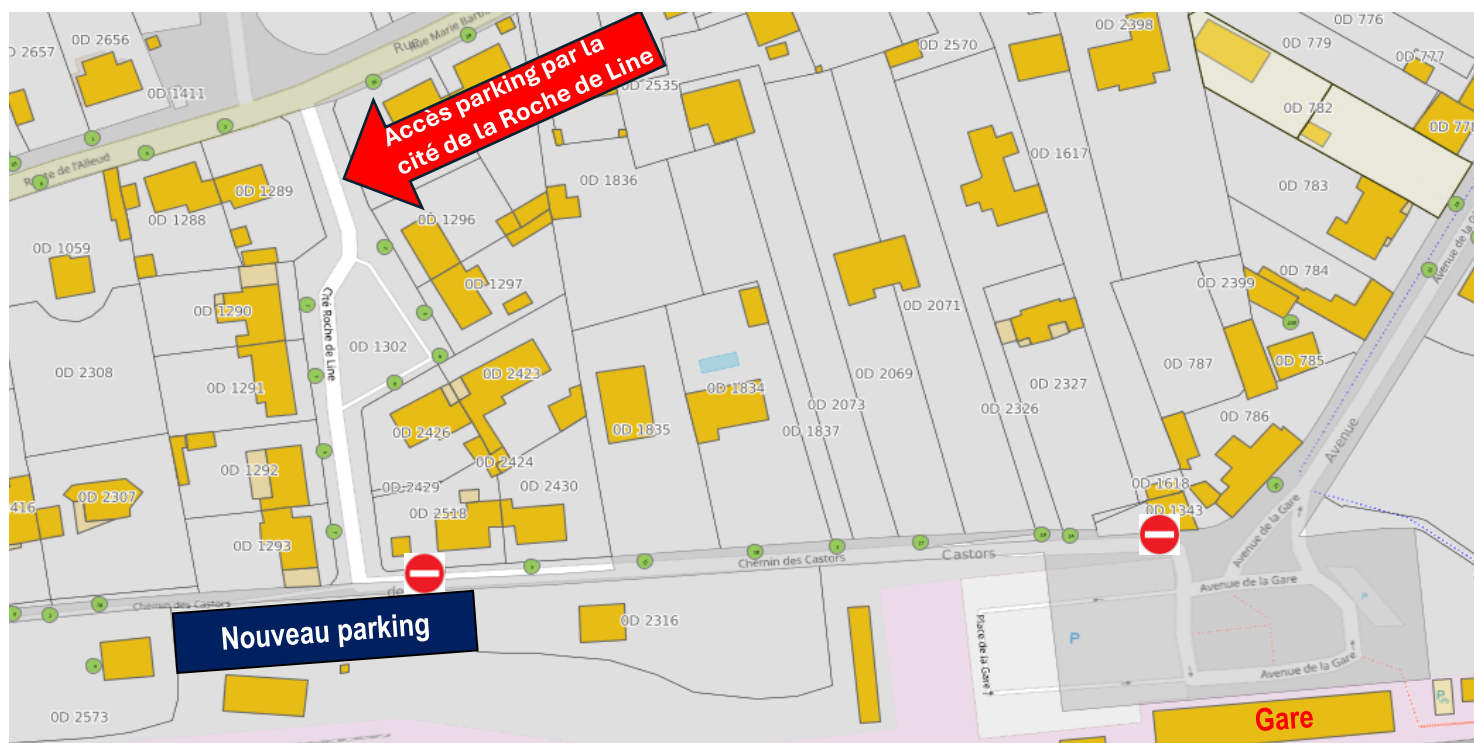
En réponse à ces troubles et devant les difficultés rencontrées pour être entendue par les décideurs (et ils sont nombreux) de la SNCF et le refus d'aménager un parking dans la continuité de celui existant, les élus municipaux, accompagnés des services intercommunaux, ont décidé d'agir.

Depuis quelques semaines, nous testons une aire de stationnement d'une trentaine de places aménagée à l'extrémité ouest du chemin des Castors à 180 mètres des quais, ce qui correspond à une distance égale à la moitié de l'avenue de la Gare. L'accès limité aux riverains à la rue des Castors reste maintenu. Avenue de la Gare, le stationnement est désormais limité à 24

heures sauf pour les riverains de cette voie.

En attendant l'implantation de potelets, des barrières ont été disposées autour de l'îlot central du parvis pour y interdire le stationnement, protéger piétons et cyclistes et éviter les dégradations des mobiliers et aménagements paysagers. Pour sécuriser la piste cyclable, des plots ont été scellés à chaque extrémité de l'avenue. Il a été demandé à la gendarmerie d'effectuer des contrôles des règles de stationnement, du respect des sens interdits et de la piste cyclable, de la vitesse, et de l'éclairage des deux-roues...

La mise en place de ces dispositifs, qui ne nous convient que partiellement, n'interrompt en rien la réflexion que nous avons engagée avec la SNCF et la communauté de communes pour aménager de nouveaux espaces de stationnement à l'ouest du parking actuel.





## Gestion de la digue de Saint-Georges-sur-Loire



Depuis mi-2019 l'Etablissement Public Loire s'est vu confier par Loire Layon Aubance et Mauges Communauté, la gestion de la digue de Saint-Georges-sur-Loire. L'Etablissement porte notamment sur les études et la maîtrise d'ouvrage des travaux de confortement de cette digue.

Afin d'arrêter le programme de travaux de fiabilisation de la digue au stade PROJET et engager des travaux le cas échéant à compter de 2026, des études complémentaires sont nécessaires et différentes campagnes de travaux ont été

réalisées ces derniers mois sur notre commune.

C'est ainsi que des sondages géotechniques ponctuels visant à déterminer la nature du remblai et de la fondation de la digue, ainsi que les caractéristiques du pied de digue ont été effectués en décembre, complétés par des relevés topographiques de l'ouvrage.

Ces interventions font l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation de pénétration dans des propriétés privées.



## Curage et retalutage de la réserve d'eau

On l'appelle la réserve d'eau des pompiers. Située en aval du city stade, cette étendue d'eau a, pendant de nombreuses années, permis aux pompiers de faire le plein d'eau pour leur véhicule citerne. Cette vocation abandonnée par les services de secours, elle sert aujourd'hui à l'arrosage du terrain A de football, et ses alentours accueillent un espace d'éco pâturage. En novembre dernier, un mur de soutènement bordant cet ouvrage s'est écroulé. Pour sécuriser le site, traversé par une liaison piétonne, la commune a fait appel à l'entreprise COURANT pour retaluter la rive et en a profité pour curer la zone de pompage envahie par la vase. Le coût de cette opération s'élève à 4000 €.



## Lutte contre le frelon asiatique

Comme l'an passé, la municipalité organise le 8 mars de 9h à 12h sur la place du marché une nouvelle distribution de grilles pour fabriquer des pièges pour frelons asiatiques. Il n'y aura pas d'atelier de fabrication comme l'an dernier, juste une présentation du modèle et une information sur les consignes de piégeage (objectifs, période et recette de l'appât). Les Possonnéens qui ont gardé leur piège de l'an dernier sont invités à le remettre en place dès la fin février et jusqu'à la mi-mai. En fin de piégeage les participants seront invités à ramener leur grille en mairie avec si possible un bilan des captures.

*Comment distinguer le frelon asiatique du frelon européen ?*

Afin d'éviter de faire l'amalgame entre ces deux espèces, nous vous indiquons 3 points clés à ne surtout pas oublier.



**La couleur :** le frelon européen (mesure entre 2 et 4 cm) ressemble à une guêpe en matière de couleur : un abdomen jaune et des traits fins noirs. Le frelon asiatique (qui mesure entre 2 et 3 cm) a le thorax marron et noir (voire rougeâtre) avec un anneau orange sur l'abdomen.

**Le nid :** Le nid de frelons asiatiques ressemble à la forme d'une coquille et est souvent niché dans un endroit sec et en hauteur (sous la branche d'un arbre, sous le toit d'une maison/cabane, dans un garage...).



## Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation

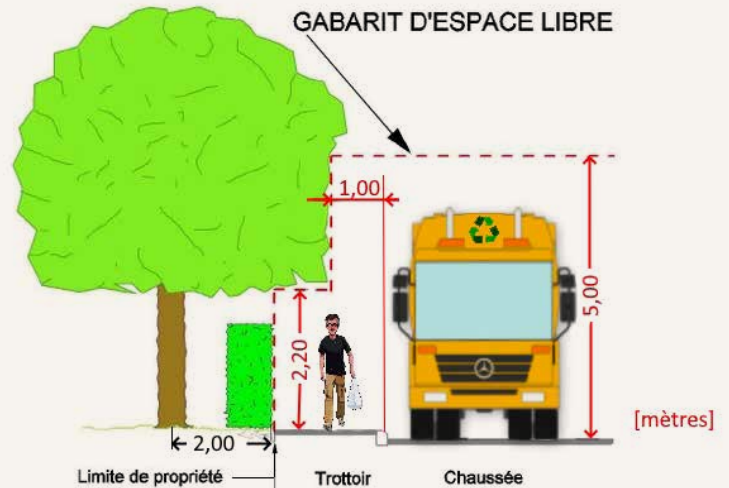
des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille

et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

### Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).



Le Maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.



## Limitons le temps de nos poubelles extérieures sur la voie publique

Nous constatons régulièrement que des poubelles stationnent bien trop longtemps sur la voie publique. Nous vous rappelons que la collecte est assurée une fois tous les 15 jours le jeudi des semaines impaires pour La Possonnière.

En cas de jour férié, la collecte est décalée au lendemain, jusqu'au samedi qui suit. Pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir, ouverture du couvercle côté rue, éloignés de tout obstacle et à les rentrer le plus tôt possible après le passage du camion benne.

Si vous laissez un conteneur poubelle en permanence sur la voie publique, vous vous exposez à **une amende de 35€**.



### LES POUBELLES NE DOIVENT PAS RESTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**Votre bac d'ordures ménagères et votre bac jaune sont**

- à sortir la veille de la collecte
- à rentrer au plus tard le soir de la collecte





Par délibération du conseil municipal du 09/06/2023 le non-respect de ces règles entraîne une amende de **35€**

## ICI ON RECRUTE !



Le centre de secours de La Possonnière recrute.

Si comme nos agents, vous avez envie de vous engager au service de vos concitoyens, de vivre une aventure humaine exceptionnelle et d'acquérir des compétences uniques, alors la caserne des pompiers volontaires de La Possonnière vous ouvre ses portes.

Contrairement aux idées reçues les sapeurs-pompiers sont des gens ordinaires qui exercent des missions extraordinaires.

### Pour plus d'informations

Contactez Denis Rabineau, Chef de centre au 06 65 63 15 18

**Cherche : Conteur pour apaiser les maux !**

Choisissez une mission qui vous ressemble !

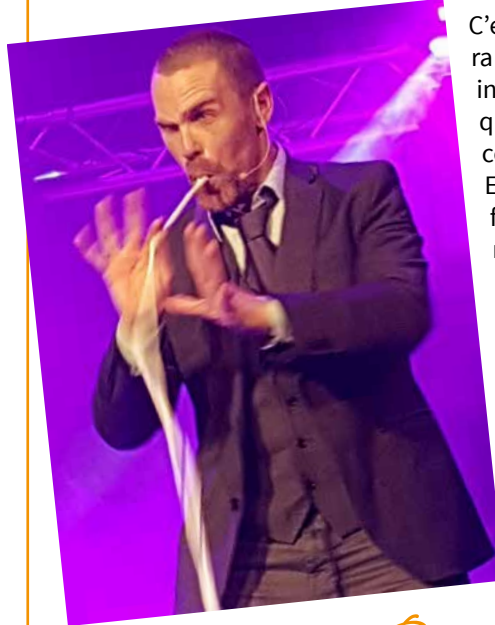
Parce que vous êtes unique, votre mission de sapeur-pompier volontaire peut l'être également : grâce à l'engagement différencié, vous pouvez choisir de vous engager sur les seules missions de secours à personne afin de vivre l'engagement civique qui vous rassemble.

Trouvez votre mission sur [www.sdis49.fr](http://www.sdis49.fr)

anjou

## La magie s'invite à la soirée des Sages

En 2024, les membres du CCAS et le conseil municipal avaient proposé une nouvelle formule pour nos aînés. Devant le succès rencontré, une nouvelle soirée cabaret est proposée à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus le samedi 15 mars 2025 à 17h00, salle des Vaureïtes.



C'est Olivier CAZIN, magicien, qui anime cette première partie de soirée. Il vous invite à découvrir son univers, à embarquer pour le monde du rêve et à accepter de croire que tout est possible. Entre humour, poésie, mentalisme et féerie, un voyage magique unique, à ne pas manquer.

Un apéritif dînatoire sera servi à la suite du spectacle. Si vous êtes concernés, vous avez dû recevoir une invitation dans votre boîte aux lettres.

Si vous n'avez pas eu ce courrier, n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie.

## Bienvenue au Comptoir du Ciseau

Nous connaissons de longue date l'atelier d'Elodie, notre salon de coiffure apprécié par une trentaine de clients chaque jour, qui viennent pour l'accueil et le savoir-faire de nos deux coiffeuses.

À compter du 1<sup>er</sup> février, Elodie et Virginie ont décidé de s'associer et de réunir leurs efforts pour créer le **Comptoir du Ciseau**. Le numéro de téléphone et les conditions de réservation ne changent pas.

Les horaires d'ouverture restent identiques en semaine, en revanche les samedis l'actuel salon est ouvert jusqu'à 14h00 au lieu de 16h00 antérieurement.

Nos deux coiffeuses mettent beaucoup d'espoir dans l'ouverture du nouveau salon à la fin de l'année 2025. Elles envisagent à cette occasion de renouveler l'ensemble du mobilier, notamment les bacs et les fauteuils, mais aussi de faire évoluer leurs prestations dans le cadre d'un espace de bien-être avec des massages crâniens ou la taille de barbe.

Bonne chance au nouveau salon.





## 1<sup>ère</sup> bourse d'échanges aux pièces détachées

Dimanche 30 mars de 8h à 18h se tiendra sur le parking du stade de La Possonnière la 1<sup>ère</sup> bourse d'échanges aux pièces détachées (pour moto, quad, SSV, ...) organisée par l'association "Les crampons ligériens". L'occasion de rencontrer celles et ceux qui vendent des pièces pour retaper tous types de véhicules.

Pour les visiteurs, l'accès à la bourse sera gratuit et pour les exposants les tarifs pour un emplacement nu sont de 10€/3 ml.

Des baptêmes moto, quad et voitures américaines seront proposés ainsi que des randos moto et mobylette.

**Renseignements**

**et inscriptions : 06 80 37 66 99**

ORGANISÉ PAR LES CRAMPONS LIGÉRIEN

### Vide crampons

**30 MARS 2025**

de 8h à 18h

Ouverture exposants à 8h

Parking du stade  
49 La Possonnière

**Pièces détachées : Moto, Mob, Quad, ssv, Crawler, Scale rc**

**Renseignements et inscriptions :**  
lescramponsligerien@gmail.com  
Tél : 06 80 37 66 99

**Informations :**  
Emplacement : 3m / 10C\*  
Tapis obligatoire  
Restauration et Buvette.  
Baptême Moto, Quad et voiture Américaine  
\*Paiement à la réservation.

Rando Moto: 5e/casque  
Rando Mobylette :3e/casque

Informations sur : [www.reallygreatsite.com](http://www.reallygreatsite.com)

## Festival À FOND'CALE, tous au port fin mai !

Dans la lignée de la Fête des Quais à Chalonnes-sur-Loire, et des Rencontres de Loire à la Possonnière, l'association Ramble, avec le partenariat de Villages en scène et la commune de La Possonnière, organise la 1<sup>ère</sup> édition du festival **A Fond'CALE les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2025 au port de La Possonnière.**

Des concerts sous chapiteau, des spectacles de rue, des bateaux traditionnels de Loire, des expositions, des vigneron et des brasseurs vous tendent les bras et les oreilles.

*Demandez le programme des concerts :*

### Vendredi soir

#### Concert des groupes Ramble

Embarquez sur le navire « Ramble » le temps d'une soirée. Avec à bord, de la musique, de la poésie et des histoires à raconter et terminez par un dancefloor enflammé, emmené par nos 4 DJ Ramble !

### Samedi

OMAR DE LOIRE, SOLORKESTAR, THE WACKY JUGS, BLACK ROOSTER, TRACK

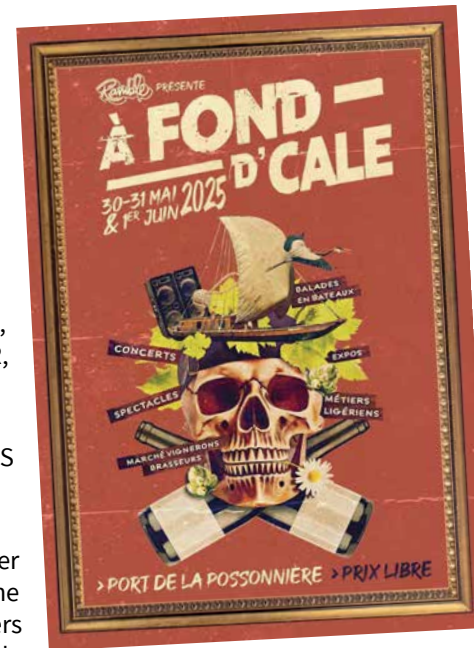
### Dimanche

LOS MERINOS DEL ALTIPLANO, LES TYPES A PIEDS, BOB'S NOT DEAD

### Et des animations,

Sur les bords de Loire, venez flâner et découvrir l'univers de la marine de Loire, la faune, la flore, les métiers traditionnels avec Caroline Girault, céramiques de Loire, l'Atelier de l'écreuil, accastillage bois, l'Atelier la Clandestine, voilerie, la Mission Val de Loire, atelier maquettes de chaland, jeu de L(oie)re "la vie d'un grain de sable".

Entrée Prix libre, ouvert à tous. Contact : [ramblechalonnes@gmail.com](mailto:ramblechalonnes@gmail.com)



## Posso' Jazz,

**vous en prendrez bien encore un peu !**

Lorsque l'on organise un événement musical pour la première fois, notamment en extérieur, il y a toujours une certaine angoisse. Fera-t-il beau, y aura-t-il du monde, les groupes vont-ils être à la hauteur...

En mai 2024 quand le rideau s'est baissé sur la première édition du POSSO' JAZZ Festival, les organisateurs n'avaient qu'une envie, celle de remettre cela en 2025.

Et oui les gourmands de jazz pourront à nouveau savourer, le 24 mai prochain, dès 15h00 au port de La Possonnière, les mélodies de 4 formations musicales dans des styles différents, des compositions originales.

Si, à l'heure où nous rédigeons cet article, tout n'est pas encore finalisé, Auristelle, Patrick MENUAU et Atlantic 4tet, Louis Rose Quartet, Manu et Denis Tarsiguel devraient être au menu de cette édition 2025. Comme toute musique mérite un bel écrin, c'est à Ludovic GROBOIS qu'a été confiée la scénographie de cet événement. Une restauration/buvette sera proposée. N'oubliez pas d'apporter vos sièges !



## Festival GUIT'ART ET VIN, 2<sup>ème</sup> édition

La 2<sup>ème</sup> édition du festival **GUIT'ART ET VIN** se déroulera les 7 et 8 mars au Ponton. Cet événement autour de la guitare vous invite à assister à des concerts de guitaristes exceptionnels.

**Karlijn Langendijk**, 1<sup>er</sup> prix du concours international Francisco Mário de guitare moderne – Europe, est une guitariste hollandaise qui alterne entre ballades oniriques, grooves rythmiques et arrangements de chansons connues.

**Eric Gombart** est un guitariste français, professeur de guitare à L'ATLA de Paris, rédacteur d'une rubrique guitare dans le magazine *Guitarist Acoustic*. Il a été influencé entre autres par Marcel Dadi, Jerry Reed, Joe Pass et Martin Taylor avec qui il a partagé la scène.

**Alex Grenier** est un guitariste angevin de jazz, groove hip-hop, funk, blues... Il sait faire vibrer le public avec un groove impressionnant. Il

est accompagné sur scène par un Mathieu Desbordes au piano, Hervé Moquet à la basse et Franck Durant à la batterie.

Vous pourrez aussi participer à des stages de guitare avec Alex Grenier et Eric Gombart, déguster les vins du Domaine de la Franchaie et du Cellier des Gourmets, rencontrer les luthiers Jean Noël Lebreton, Tof, Manu Begood, Ludovic Barrié, Philippe Marceau et Jean Pierre Dimeo, participer à une scène ouverte autour de la guitare exclusivement et admirer les œuvres de Nelly Playe-André, Marie Pierre Automne, Sandy, VIB et de Christian Gaudin. Une petite restauration sera disponible sur place.

Renseignements et infos :

<https://guitartetvin.fr>

ou [contact@guitartetvin.fr](mailto:contact@guitartetvin.fr)

Billetterie ouverte sur Hello Asso



Le nombre de places étant limité, surtout pour les stages, ne tardez pas à prendre vos places.



## SORTIR



### 7 et 8 mars

Le Ponton, , **GUIT'ART ET VIN**  
Passion guitare,  
Réservations <https://guitartetvin.fr>

### Vendredi 21 mars

Le Ponton, 20h30.  
**RENCONTRES MUSICALES**  
La Lyre. Entrée libre.

### Mercredi 26 mars

Le Ponton, 20h30/22h30.  
**CAFE PHILO. FACE A LA CRISE ECOLOGIQUE FAUT-IL METTRE EN ACCUSATION LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE ?**  
Ouvert à tous.

### Dimanche 30 mars

Parking du stade Jean Fouliard, 8h/18h.  
**BOURSE DE PIECES DETACHEES** (Moto, quad, SSV...)  
organisée par l'association Les crampons ligériens.

### Samedi 5 avril

Médiathèque, 14h/17h.  
**TRICOT THE**

### Samedi 5 et dimanche 6 avril

Le Ponton. Théâtre, Compagnie Gens d'Louère  
**L'OURSON BLANC**  
Réservation auprès de la Compagnie

### Samedi 26 avril

Théâtre du Ponton, 20h30.  
**CONCERT «TRIBUTE MICHEL BERGER»**  
Musik Lab 49. Tout public. Tarif unique - 16 €.  
Réservation très fortement conseillée <https://www.helloasso.com/associations/musik-lab-49>

### Mercredi 30 avril

Le Ponton, 20h30/22h30.  
**CAFE PHILO. LES AMITIES SONT-ELLES SOLUBLES DANS LES RESEAUX SOCIAUX ?**  
Ouvert à tous.

### Samedi 3 mai

Médiathèque, 14h/17h.  
**TRICOT THÉ POSSO**

### Vendredi 16 et samedi 17 mai

Théâtre du Ponton, 20h30.  
**VOCALYRES** (9<sup>ème</sup> édition du festival de la voix).  
La Lyre. Réservation au 06 44 84 68 50.

### Vendredi 23 mai

Salle des Vaureitres. ELB (Basket), 20h  
**CONCOURS DE PALETS**  
(Réservation sur le site HelloAsso ou sur place)

### Samedi 24 mai

Port de La Possonnière, 15h/22h.  
**POSSO' JAZZ**  
Gratuit, apportez vos chaises.

### Mercredi 28 mai

Le Ponton, de 20h30/22h30.  
**CAFE PHILO. THEME : L'IA DEVIENDRA-T-ELLE NOTRE ESClave, NOTRE AMIE OU NOTRE MAITRE ?**  
Ouvert à tous.

### 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin

Port de la Possonnière.  
**FESTIVAL A FOND'CALE**  
Ramble avec le partenariat de Villages en scène et la commune de La Possonnière.